



Signataire : Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 22 juin 2023

Question écrite urgente

Fraudes fiscales d'ampleur inédite : le Conseil d'Etat va-t-il renforcer l'efficacité de l'administration fiscale cantonale ?

D'après une étude inédite de l'Université de Saint-Gall, révélée par les journaux de Tamedia et Le Temps¹, près de 66 milliards de francs n'ont pas été déclarés entre 2010 et 2020 en Suisse. Ce qui équivaut, à 7 milliards de francs près, aux recettes fiscales encaissées par la Confédération en 2022. Cette étude inédite montre que la probité fiscale des Helvètes est toute relative, qu'elle dépend fortement des contrôles effectués. Chaque année, l'ampleur de la dissimulation équivaut à environ 10% des recettes fiscales de la Confédération. Cette étude résulte de « dénonciations spontanées » de la part des contribuables. Mais cette spontanéité est toute relative, puisque des changements législatifs y ont grandement contribué. Le constat y est également fait qu'investir 1 dollar dans l'administration fiscale, en personnel ou en outils informatiques, permet de récolter 12 dollars d'impôts en se concentrant sur les 10% de contribuables les plus aisés². Dans sa réponse à la QUE 1853³, le Conseil d'Etat estimait lui que : « *L'AFC met tout en œuvre pour identifier les cas de fraude fiscale. Il n'est pas possible d'estimer un éventuel manque à gagner qui résulterait d'une insuffisance de contrôles ou de coordination entre les services de l'AFC.* » En mai 2023, en France, le gouvernement annonçait vouloir serrer la vis face aux « *ultra-riches* » et

¹ <https://www.letemps.ch/suisse/en-dix-ans-les-suissees-ont-cache-66-milliards-de-francs-au-fisc>

² <https://policyimpacts.org/research/67/a-welfare-analysis-of-tax-audits-across-the-income-distribution>

³ <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/QUE01853A.pdf>

multiplier ainsi les contrôles fiscaux visant les « *plus gros patrimoines* », les augmentant de 25% « *d'ici 2027* »⁴.

- *Combien de postes composent la direction du contrôle de l'administration fiscale cantonale en 2023 ?*
- *Combien de postes composaient cette même direction pour les années 2022, 2021, 2020, 2019 ?*
- *Quels ont été en chiffres bruts les investissements effectués dans cette direction du contrôle de l'administration cantonale durant les cinq dernières années ?*
- *Dans cette direction, 4 services sont chargés de, notamment, lutter contre les soustractions fiscales, procéder à des contrôles fiscaux externes auprès des entreprises, déterminer les droits d'enregistrement (par exemple lors de ventes immobilières ou de donations) et de successions, estimer des biens immobiliers à des fins fiscales et procéder à des inventaires successoraux – le service du contrôle, le service du contrôle externe, le service de l'enregistrement et des successions, le service des estimations immobilières et des inventaires successoraux. Combien a rapporté le travail de cette direction en 2023, combien a-t-elle coûté ?*
- *Le Conseil d'Etat partage-t-il l'analyse qu'un franc investi dans l'administration fiscale, en personnel ou en outils informatiques, permet de récolter 12 francs d'impôts en se concentrant sur les 10% de contribuables les plus aisés ?*
- *Le Conseil d'Etat va-t-il renforcer l'efficacité de l'administration fiscale cantonale devant l'ampleur des fraudes fiscales ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat des réponses qu'il saura apporter à ces questions.

⁴ <https://www.lefigaro.fr/economie/le-gouvernement-souhaite-augmenter-de-25-les-controles-fiscaux-des-plus-gros-patrimoines-20230508#les-plus-gros-patrimoines-davantage-controles>